

# Résolution sur le Pakistan, en particulier sur l'attentat de Lahore

2016/2644(RSP) - 14/04/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Pakistan, en particulier sur l'attentat de Lahore.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Le Parlement a fermement **condamné l'attentat perpétré dans une aire de jeux le 27 mars 2016 à Lahore**, qui a causé la mort de 73 personnes et fait plus de 300 blessés, dont de nombreuses femmes et de nombreux enfants. Le groupe terroriste Jamaat al-ahrar a revendiqué la responsabilité de l'attentat et déclaré qu'il avait délibérément visé des chrétiens mais en fait, la plupart des blessés et des morts étaient musulmans, tous pakistanais. Les députés ont demandé aux pouvoirs publics pakistanais, notamment les administrations locales et provinciales, de **veiller à ce que ces actes donnent effectivement lieu à des enquêtes et des poursuites**.

Le Parlement a invité la Commission, la vice-présidente et haute-représentante, le Service européen pour l'action extérieure et le Conseil à **coopérer avec le Pakistan dans la lutte contre la menace terroriste** et à continuer d'aider le gouvernement à poursuivre ses efforts d'éradication du terrorisme.

**Lois sur le blasphème** : le Parlement a jugé préoccupant le recours permanent à des lois sur le blasphème au Pakistan et demandé au gouvernement de **réexaminer ces lois susceptibles d'attiser l'intolérance religieuse**. Il a rappelé que les chrétiens et d'autres minorités non seulement étaient persécutés par des extrémistes mais étaient victimes de discriminations, en particulier en application de la législation pakistanaise sur le blasphème, qui est discriminatoire et largement détournée à des fins personnelles et politiques. Des musulmans sont aussi inculpés en application de cette législation.

Les députés ont invité les pouvoirs publics à veiller à ce que les affaires pour blasphème soient diligemment **traitées par la justice**, relevant notamment le cas d'Assia Bibi et encourageant la Cour suprême à se prononcer dans cette affaire. Ils ont ajouté que certains groupes extrémistes étaient autorisés à diffuser leur idéologie et à déployer leurs activités sans entraves, comme certains syndicats d'étudiants dans les universités et l'association d'avocats Khatm-e-Noubouwat, laquelle serait à l'origine de l'augmentation des poursuites pour blasphème dans les juridictions pakistanaises et qui s'oppose à toute tentative législative de réforme de la législation en la matière.

**Réformes** : le Parlement s'est félicité des initiatives de réformes prises par le gouvernement comme le projet de loi sur la criminalisation du mariage des enfants et la loi sur la protection des femmes contre la violence et le harcèlement, le déblocage de YouTube, la décision déclarant fériés les jours de fêtes de Holi, de Divali et de Pâques pour les minorités religieuses. Il a rappelé dans ce contexte **le plan d'action national**, les réformes urgentes et nécessaires des médersas qui ont été promises, en particulier l'action du gouvernement contre les discours de haine et la réforme restée en suspens de la police et de l'appareil judiciaire. En conséquence, il a plaidé pour **des mesures plus ambitieuses, en particulier dans le domaine éducatif** (l'élimination des préjugés des programmes et des manuels) et en matière de poursuite des personnes qui incitent à la violence.

**Pauvreté** : soulignant qu'il est fondamental, dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux, de s'attaquer aux causes profondes de ces phénomènes en prenant des mesures contre la pauvreté, en garantissant la tolérance religieuse et la liberté de conviction, les députés ont demandé aux pouvoirs

publics pakistanais de **s'attaquer au problème de l'exclusion sociale et économique**, notamment de la grande majorité des chrétiens et des autres minorités religieuses, qui mènent une vie précaire.

Enfin, rappelant son opposition à la peine de mort, le Parlement s'est inquiété de la hausse spectaculaire des condamnations à mort au Pakistan, notamment à l'encontre de délinquants mineurs, et a réclamé le rétablissement d'un **moratoire sur la peine de mort** dans la perspective d'une abolition de la peine capitale au Pakistan.